

SNUipp Val d'Oise

Infos



n° 90 novembre 2004

SNUipp Val d'Oise Info

Bulletin mensuel du Syndicat National Unitaire
des instituteurs, professeurs des écoles et p.e.g.c. section du Val d'Oise
Maison des Syndicats 95014 CERGY CEDEX

CP 4227 d 73 s ISSN 1252-9915 Dir de pub. J-P MAURICE

Imprimé par nos soins

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Val d'Oise. Conformément à la loi du 6.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

Cergy CC



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Le temps de toutes les inquiétudes...

Alors que le Ministre doit "dévoiler" les grands axes de sa loi au cours d'une émission télévisée (!), les déclarations du Premier Ministre sur France 2 donnent l'impression que les arbitrages sont déjà rendus et qu'ils traduisent une conception sans ambition et rétrograde du rôle de l'école. En effet il reprend la conception particulièrement étriquée du socle des fondamentaux. Il semble consacrer l'idée que la diversité des "talents" empêcherait tous les jeunes d'aspirer à la même réussite et que certains n'auraient d'autre avenir que son "certificat de savoirs fondamentaux", résurgence d'un sous certificat d'études : un tel projet, bien loin de contribuer à la lutte contre l'échec, ne ferait qu'ossifier les inégalités sociales face au système éducatif et dessinerait une école à plusieurs vitesses entre ceux qui auraient des "facilités" et ceux qui auraient des "difficultés" : il signerait l'abandon d'une ambition pour tous. S'il ne s'agit pas de cela, le gouvernement doit rapidement faire connaître ses intentions véritables aux partenaires sociaux et dire clairement si la concertation a encore un sens ou s'il ne s'agit que d'un leurre destiné à masquer des choix régressifs déjà arrêtés.

Jean Paul MAURICE

le 15/11/04

Réunions d'information syndicale

Sarcelles : samedi 11 décembre

Salle polyvalente Groupe scolaire Mermoz

Bezons : samedi 8 janvier

salle Gavroche

Jouy : samedi 8 janvier

LCR des Merisiers (derrière le gymnase)

Goussainville : samedi 15 janvier

cantine J. Moulin

Cergy : samedi 22 janvier

Maison des syndicats

Argenteuil : samedi 29 janvier

Espace Mandela

Montigny : samedi 29 janvier

Centre Picasso

Gonesse : samedi 5 février

Ecole Péguy

Villiers le Bel : mercredi 2 février

Maison des associations rue du four Gaudon Ecouen

Eragny : samedi 12 février

Ecole du Grillon

Toutes les réunions auront lieu de 9h à midi. Les consignes permanentes sont en ligne sur le site <http://95.snuipp.fr>

Dispensé de timbrage

Déposé le 18 novembre 2004

Carton Rouge : on continue !

200 000 signatures réunies en moins de 15 jours... tel est le nombre de cartons remis au Premier Ministre le 4 novembre. Les organisations qui ont impulsé cette initiative ont décidé de prolonger le délai. Les nouveaux cartons recueillis seront remis le 24 novembre. **Continuez à remonter les signatures au SNUipp ou à la FSU...**

Sommaire

Edito	p 1
Du rapport Thélot à la loi d'orientation	p 2
Carte scolaire	p 3
Promotions	p 4-5
Carton rouge, FSE, élections...	p 6
Début carrières, aides, CAPA SH	p 7
Directions - Salaires	p 8

Ce bulletin est adressé aux syndiqués et aux écoles du département.



SNUipp FSU
Val d'Oise

Tél : 01 30 32 21 88

Fax : 01 30 32 39 12

courriel : snu95@snuipp.fr

site : <http://95.snuipp.fr>

Du rapport Thélot à la loi d'orientation...

Peu de choses ont été modifiées entre le pré-rapport de la commission Thélot « *confidentiel et provisoire* » de fin août et la version définitive de texte. Pour l'Ecole Primaire, le rapport ne répond toujours pas à la préoccupation des centaines de milliers de participants aux débats à la question « *comment faire réussir tous les élèves ?* ».

Seul changement, la petite et moyenne sections forment désormais un cycle !

En quoi la scolarisation obligatoire à 5 ans est-elle un plus à la réussite des élèves quand on sait que 100 % de cette classe d'âge est déjà scolarisé (comme d'ailleurs l'ensemble des 3 et 4 ans) ?

En quoi le changement de statut des écoles primaires et des personnels contribue-t-il à la réussite des élèves ? En quoi la « *crédibilité* » de l'école serait améliorée auprès des familles et des communes ?

En quoi une baisse des exigences pour les élèves les plus en difficultés, préconisée par le rapport, améliore-t-elle la réussite de tous les élèves ?

Le texte insiste sur la nécessité de donner la priorité à l'acquisition d'un socle commun. Or c'est une conception très dépouillée des enseignements fondamentaux sans référence aucune aux programmes de l'Ecole Primaire (2002) qu'il propose. Au contraire, pour le SNUipp, tous les enseignements (scientifique, artistique, littéraire ...) doivent permettre à tous les élèves, notamment ceux les plus en difficultés, de réussir à l'école. Comment ne pas interpréter « *Les enfants sont différents dans leur talent...* » comme un retour à l'idée selon laquelle les enfants seraient différents par nature et donc que les ambitions seraient différentes pour chaque élève. Ces enseignements différenciés pourraient ouvrir la voie à une orientation précoce qui pénalise

toujours les élèves les plus défavorisés.

Cela va à l'encontre du projet que nous portons pour l'école : **pour le SNUipp, la réussite à l'école doit être pour tout le monde....**

Si le rapport reconnaît que l'école ne peut plus fonctionner sur la base d'un maître/une classe, que le travail en équipe est indispensable, quelles solutions concrètes propose-t-il ?

« *Tout devrait s'effectuer comme aujourd'hui* ». Pour le SNUipp, une véritable ambition pour l'école nécessite des moyens importants or les choix budgétaires affichés ne donnent aucun signe dans ce sens. Une loi d'orientation n'est pas un moment anodin dans la vie des écoles et des personnels. Il serait grave pour tous (élèves, parents, enseignants, élus...) de rater ce rendez-vous et de se résigner à une simple adaptation à l'existant que ce soit au niveau pédagogique, social ou budgétaire.

Pour le SNUipp, il est aujourd'hui indispensable de transformer l'école pour la réussite de tout le monde, il est notamment urgent de rompre avec l'exercice solitaire du métier, cela passe notamment par plus de maîtres que de classes, le développement du travail en équipe, davantage de temps de concertation, amélioration de la formation... Pour élaborer sa nouvelle loi d'orientation, le gouvernement ne pourra faire l'impasse sur ces exigences. Il ne pourra se contenter de jouer sur des idées reçues et le retour à l'autorité d'un autre âge et aux « *bonnes vieilles méthodes* ».

Ces déclarations voudraient nous faire croire que les difficultés de l'école trouveraient des réponses miracles par la restauration d'une autorité absolue du maître, par le recours aux punitions collectives et aux exercices répétitifs et où les savoirs sont uniquement définis d'une façon restrictive et instrumentale.

Le projet de loi d'orientation serait présenté au Conseil des ministres à la mi-janvier. Le ministre donnera les grandes lignes de son projet lors d'une émission télévisée le 18 novembre sans même les avoir communiquées aux partenaires de l'éducation. Le SNUipp avec la FSU est en profond désaccord sur cette méthode qui privilégie les annonces médiatiques sur le dialogue social (en guise de « *concertation* », seules 4 tables rondes ont été réunies en urgence...) ! Après la publication du rapport Thélot dont les grandes orientations vont à l'encontre de la transformation de l'école que nous proposons, le SNUipp entend s'opposer à toutes régressions qui se profilent. Il n'est pas question de renoncer à la réussite de tous au profit d'une école adaptée aux « *talents* » de chacun. Pour le SNUipp il est possible de franchir une nouvelle étape qualitative, de transformer l'école en faveur de la réussite de tous en lui donnant les moyens nécessaires.

C'est sur ces bases que SNUipp engagera un débat (initiatives départementales, rencontres, publications, colloques...) avec la profession sur le contenu de cette loi....

Jean Paul Maurice

L'école ? C'est pour tout le monde !

Le SNUipp a décidé d'une grande campagne de débats et de mobilisations pour l'école. Des initiatives départementales et nationales sont programmées (maternelle, rural, travail en équipe, entrée dans le métier...).

Plus que jamais, il est nécessaire de débattre, de confronter et de se mobiliser.

L'école maternelle : Paris, 2 décembre 2004
La réussite de tous : 19 janvier 2005

Prendre contact avec la section du SNUipp 95 pour s'inscrire.
D'autres dates sont en préparation au niveau départemental.



Préparation de la carte scolaire 2005/2006

Rentrée 2004, des chiffres qui parlent d'eux mêmes : PLUS 1640 élèves pour MOINS 24 postes !

Alors que le Val d'Oise marque une nouvelle poussée démographique, la politique de restriction budgétaire menée par le gouvernement a ses conséquences : les effectifs des classes sont en nette augmentation (surtout en maternelle) et l'exercice du métier n'en devient que plus complexe et difficile.

Dans ce contexte, les chiffres que vous nous transmettez permettront aux représentants du SNUipp de rendre compte des situations locales et d'intervenir au mieux pour défendre les écoles. Comme toujours, le SNUipp veillera au respect de l'équité et à la transparence des opérations à chaque étape de la carte scolaire.

Ville :	circonscription
----------------	------------------------

maternelle **ZEP**
 Ecole élémentaire **REP**
 primaire (mat+élém)
 Tél. : Courriel :

Nombre de classes actuel :

Décharge direction : 0 0,25 0,50 1,00

Effectifs actuels	
2 ans	
3 ans	
4 ans	
5 ans	
CP	
CE1	
CE2	
CM1	
CM2	
TOTAL	

Prévisions 2005-2006	
2 ans	
3 ans	
4 ans	
5 ans	
CP	
CE1	
CE2	
CM1	
CM2	
TOTAL	

Préparation de la rentrée 2005 :

CTPD 16/12/04 (préparation carte scolaire)

CTPD 13/01/05 (carte scolaire)

CTPD 09/06/05 (ajustements carte scolaire)

Les dates des CDEN (Commissions Départementales de l'Education Nationale) fixées par le Préfet ne sont pas

Renseignements complémentaires éventuels

(classes spécialisées CLIS CLIN, intégrations, scolarisation effective des moins de 3 ans, constructions prévues, problèmes de locaux scolaires, évolution démographique particulière...)

Dans le travail de préparation, quelle(s) mesure(s) a (ont) été évoquée(s) par l'IEN

(si demande d'ouverture ou de non-fermeture, arguments, point de vue de l'IEN...)

Retourner cette fiche, accompagnée de documents complémentaires éventuels, à

SNUipp Val d'Oise

Maison des Syndicats 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

fax : 01 30 32 39 12

courriel : snu95@snuipp.fr



Le premier groupe de travail se réunira le 16 décembre.

Tous les éléments doivent nous parvenir avant le 10 afin que nous ayons le temps de préparer le travail

Ce document est téléchargeable sur le site du SNUipp Val d'Oise <http://95.snuipp.fr>

FICHE SYNDICALE DE PROMOTIONS 2004-2005

Instituteurs et professeurs d'école

Les CAPD des promotions vont se réunir les **9 décembre 2004** pour les professeurs des écoles et le **20 janvier 2005** pour les instituteurs. Comme d'habitude nos délégués du SNUipp 95 siègeront. Pour tout ce qui concerne votre carrière (promotions, stages, formation continue...) les délégués du personnel sont présents pour le contrôle, la transparence des opérations. En ce qui concerne les promotions, les renseignements que vous noterez sur cette fiche seront confrontés avec les renseignements de l'administration. S'il y a désaccord, nous demandons des vérifications et des explications. Puis, dès la fin de la Commission Paritaire, nous vous informons par Minitel (36 15 ACADY2) et par courrier des résultats (nous joindre à cet effet une enveloppe timbrée).

Un liaison école (SNUipp Val d'Oise Info) est envoyé dans les jours qui suivent avec le barème des derniers promus.

Le travail des commissaires paritaires a quatre phases : contrôler, faire corriger, siéger, informer

Les délégués du personnel : Jean Paul MAURICE, Isabelle CAILLIEREZ, Alexis POMERAT, Kamel Ould Bouali, Claire BONNETERRE, Nathalie Ravard

ETES-VOUS PROMOUVABLE ?

Vous n'êtes pas forcément promouvable...

Pour le savoir, ajoutez à la date de votre dernière promotion les durées indiquées dans le tableau ci-dessous :

Si vous souhaitez connaître les résultats des promotions vous concernant, joignez-nous une enveloppe timbrée à votre adresse. Retournez cette fiche à :

SNUipp Val d'Oise Maison des syndicats
26 Rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

CONDITIONS D'ANCIENNETE DANS L'ECHELON REQUISES POUR ETRE PROMU

➔ INSTITUTEURS

Pour le corps des instituteurs, les promotions se font pour l'année civile 2005.

Echelons	choix 30%	mi-choix 50%	ancienneté 20 %	passage unique
du 1° au 2°				9 mois
du 2° au 3°				9 mois
du 3° au 4°				1 an
du 4° au 5°	1 an 3 mois	1 an 6 mois	1 an 6 mois	
du 5° au 6°	1 an 3 mois	1 an 6 mois	1 an 6 mois	
du 6° au 7°	1 an 3 mois	1 an 6 mois	2 ans 6 mois	
du 7° au 8°	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois	
du 8° au 9°	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois	
du 9° au 10°	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois	
du 10° au 11°	3 ans	4 ans	4 ans 6 mois	

➔ PROFESSEURS DES ECOLES

Pour le corps des professeurs des écoles, les promotions se font pour l'année scolaire 2004/2005

Echelons	Grand choix 30%	Choix 50%	ancienneté 20%	passage unique
du 1° au 2°				3 mois
du 2° au 3°				9 mois
du 3° au 4°				1 an
du 4° au 5°	2 ans	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois	
du 5° au 6°	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois	
du 6° au 7°	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois	
du 7° au 8°	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois	
du 8° au 9°	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois	
du 9° au 10°	3 ans	4 ans	5 ans	
du 10° au 11°	3 ans	4 ans 6 mois	5 ans 6 mois	

BAREME = NOTE DE MERITE + CORRECTIF DE NOTE (si nécessaire) + ANCIENNETE GENERALE DES SERVICES

Calendrier prévisonnel des CAPD :

7 octobre : réflexion sur le mouvement

21 octobre : stages FC

18 novembre : rédaction instructions mouvement

9 décembre : promotions des P.E.

6 janvier : demandes de 500 points pour les permutations, avancement à la hors classe (1ère partie)

20 janvier : liste d'aptitude de direction d'école, examen des candidatures aux postes de conseillers pédagogiques et aux postes de secrétaires de commissions d'éducation spéciale, promotions des instituteurs, Stages DDEAS et DEPS.

10 mars : demandes de disponibilité, examen des fiches de vœux des spécialistes et des prioritaires pour le mouvement.

24 mars : stages CAPA SH, congés de formation.

21 avril : demandes de temps partiel.

12 mai : mouvement à titre définitif.

19 mai : demandes d'exeat - ineat, mouvement complémentaire (directeurs + CAPA SH), liste d'aptitude des professeurs des écoles, avancement hors classe (suite).

31 mai : réaffectations, affectation des TRS.

16 et 17 juin : reconductions sur postes spécifiques, mouvement à titre provisoire.

24 et 27 juin : mouvement des PE2.

Promotions

Vous êtes **Professeur des Ecoles** pour l'année scolaire 2004/2005
 Instituteur (trice) pour l'année civile 2005

DERNIERE PROMOTION

- échelon :
- date :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

ne rien inscrire dans cette case

VOUS N'ETES PAS PROMOUVABLE

PROCHAINES PROMOTIONS POSSIBLES :

choix :

mi choix :

ancienneté :

**POUR LES NON SYNDIQUES,
JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBREE
POUR LA REPONSE !**

VERIFICATION DE VOTRE BAREME

- Note obtenue avant le 31/08/2004 :

- date d'inspection : _____

*Dans la limite
de la grille de notation*

- correctif de note :
(plafonné à 19)

- ancienneté générale des services :

au 31/12/04 (année/mois/jours) pour les instituteurs (trices)
au 31/08/04 (années/mois/jours) pour les professeurs des écoles

TOTAL DU BARÈME

Ne rien inscrire dans ces cadres

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

Cette fiche syndicale de promotions permet aux élus du SNUipp Val d'Oise de confronter vos informations avec celles de l'Administration. Un courrier réponse vous sera adressé dès le soir de la CAPD.

Vous pourrez consulter aussi le minitel du SNUipp (36 15 code ACADY2)

Une fiche promotion
est disponible sur le site

http://95.snuipp.fr/form_promo.htm

COMMENT CALCULER SON BAREME?

Barème :

AGS + Note + Correctif (si nécessaire)

Correctif (plafonné à 19):

si note < 3 ans = 0

de 3 à 5 ans = 1 point

de 5 à 7 ans = 1,5 point

+ de 7 ans = 2 points

Dans la limite

de la grille de notation

AGS : l'année correspond à 1 ; chaque mois correspond à 1/12 (soit 1 mois = 0,08 ; 2 mois = 0,16 ; 3 mois = 0,24 ; 4 mois = 0,33 etc) (dont les années d'Ecole Normale ou l'année de PE2 à l'IUFM + les services validés).

Retourner à

SNUipp Val d'Oise

26 Rue F Combe

95014 CERGY CEDEX



Pétition Louvre : abus de culture ?

Depuis cette rentrée scolaire est entrée en vigueur la décision du Musée du Louvre, établissement public depuis bientôt deux ans, de supprimer la gratuité pour les enseignants et de la remplacer par une « gratuité conditionnelle qui ne bénéficiera qu'aux enseignants ayant accompagné une classe au musée une fois dans l'année. »

Après s'être adressé en vain au ministère sur cette question, le SNUipp lance une pétition adressée au Ministre de l'Education Nationale, au Ministre de la Culture et au Conservateur du Musée du Louvre pour réclamer le retour à la gratuité.

Le silence et l'absence de mesures en faveur des arts de la part du ministère depuis quelques années laissent à penser que ce domaine est considéré comme un sous-enseignement, alors que l'éducation aux arts nous semble indispensable pour permettre une ouverture sur le monde et un développement individuel de l'élève.



**Pour l'accès gratuit aux musées
pour les enseignants et les classes.
Faites circuler et signer cette pétition.**

<http://www.snuipp.fr/enseignants/index.html>

4^{ème} Université d'Automne du SNUipp

400 enseignants venus de toute la France, dont une douzaine du Val d'Oise, ont pris part du 22 au 24 octobre 2004 aux travaux de l'Université d'Automne du SNUipp à la Londe les Maures dans le Var. Le SNUipp a invité pendant ces trois jours 39 chercheurs, universitaires pour animer une quarantaine d'ateliers sur des thèmes en phase avec l'actualité syndicale et pédagogique. De l'avis des participants du Val d'Oise, le plus dur fut de faire des choix parmi ces ateliers. Tous ces moments, même informels, furent d'une part l'occasion de s'informer pour transformer l'école et d'autre part l'opportunité de débattre de l'avenir de l'école et se battre pour assurer cet avenir.

Le SNUipp diffusera tous ces travaux auprès de l'ensemble de la profession par l'intermédiaire d'un spécial Fenêtre sur Cours.



Kamel Ould Bouali

Elections internes

Comme tous les 3 ans, les adhérents du SNUipp ont été appelés à se prononcer sur un vote d'orientation.

La très sensible augmentation du nombre de participants est plutôt le signe d'une bonne santé pour le SNUipp. L'orientation de notre syndicat est confirmée tant au plan départemental qu'au plan national... Le SNUipp continue à démontrer ainsi, au quotidien, que ses valeurs fondatrices (démocratie, respect des opinions de l'autre et volonté de construire des synthèses plutôt que de figer des oppositions) représentent une réelle perspective d'avenir pour le syndicalisme.

	1998	2001	2004
votants	19,32%	28,90%	46,45%
nuls			2,73%
exprimés		28,72%	43,72%
ua	57,83%	62,04%	65,70%
ee	34,54%	31,17%	31,63%
fu	2,01%	1,54%	
ensemble		3,09%	2,45%
ACASI		2,16%	
Emancipation			0,22%

JP M

FSE à Londres

Après Florence en 2001 et Paris – Saint-Denis l'an dernier, c'est à Londres que s'étaient donnés rendez-vous mouvements sociaux et citoyens, organisations de "sans", organisations de défense des droits humains, organisations de solidarité internationale, mouvements féministes, mouvements pacifistes contre la guerre de toutes les régions d'Europe. Le Royaume-Uni est profondément marqué par plus de vingt ans de politique libérale, impulsée par M. Thatcher. Il est même impliqué dans ce qui représente l'expression la plus dure et la plus sombre du libéralisme : la guerre.

Cette guerre qui est devenue le sujet principal du forum et des banderoles et slogans de la manifestation qui a rassemblé plusieurs dizaines de milliers de personnes.

La FSU, co-organisatrice du forum précédent, était représentée par une délégation de 140 personnes dont plusieurs membres du SNUipp. Un représentant du SNUipp 95 participait à cette délégation. Notre organisation a toute sa place dans ce tumulte créateur de liens, d'échanges, d'idées et d'actions qui tire sa force de sa diversité et de sa pluralité et est plus que jamais porteur d'espoirs.

Christophe Girard

Carton Rouge

Dans le cadre de l'opération carton rouge, nous avons sollicité des députés du Val d'Oise, issus des différents courants politiques, pour les alerter sur les conséquences dans notre département des choix budgétaires opérés au niveau du Ministère de l'Education Nationale. Ainsi le 4 novembre 2004, jour du dépôt des Cartons Rouges à Matignon, A. Poniatovski député de la deuxième circonscription et maire de l'Isle Adam nous a reçu avec la F.C.P.E. L'entrevue a porté notamment sur la carte scolaire et ses conséquences cette année, la scolarisation des –3 ans et l'intégration des enfants handicapés.

Il s'est montré très attentif face à nos inquiétudes, nous a remercié de l'avoir sensibilisé aux spécificités éducatives du Val d'Oise mais il n'a pris aucun engagement d'aucune nature pour intervenir dans ce dossier auprès du Premier Ministre.

KOB

Stage début de carrière le lundi 24 janvier 2005



Comme chaque année, le SNUipp organise un stage début de carrière en direction des T1, T2, T3 et PE2. Il est important d'être **informé sur vos droits et votre carrière**, et de réfléchir ensemble à l'évolution de notre profession, de l'école en général.

Une journée qui s'inscrit dans le cadre de l'exercice du droit syndical (12 journées de stages + 2 demi-journées d'info syndicale par an).

Une seule obligation, déposer par la voie hiérarchique (auprès de votre IEN de circonscription) le courrier manuscrit ci-dessous, **un mois avant le stage (avant le 24 décembre 2004)**.

Avertissez nous en cas de problème de remplacement

Lettre manuscrite

à remettre à son IEN avant le 25 décembre 2004

Coupon à envoyer au SNUipp

26 rue F. Combe 95014 Cergy

Nom

Prénom

Fonction

Etablissement

M. l'Inspecteur d'Académie
S/C de l' IEN de la circ de...

Conformément aux dispositions de la loi n°84/16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa7), portant sur le statut général des fonctionnaires, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé :

le lundi 24 janvier 2005

Ce stage est organisé par le SNUipp Val d' Oise, sous l'égide de formation de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrant droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au JO du 5 février 1993).

A.....Le

Signature

Je souhaite participer au stage «début de carrière» du
lundi 24 janvier 2005

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Tél :

Je souhaiterais que les questions suivantes soient
abordées :

.....
.....
.....

Possibilité de déjeuner sur place

le midi au self France Télécom

Je déjeunerai le midi

oui non

Du côté des stagiaires CAPA-SH

Le SNUipp a été alerté les collègues en formation CAPA-SH qui rencontrent des difficultés concernant les modalités de passation de leur certification (dates de l'examen et de remise du mémoire professionnel). D'autant plus réceptif à leurs inquiétudes que nous avons émis de nombreuses réticences quant à la mise en place de cette nouvelle formation (réduction du volume de formation à 700 heures, principe de l'alternance comme seul possible, manque de moyens accordés aux centres de formation)...

Nous sommes intervenus immédiatement auprès de M. Macron IEN coordonnateur et nous nous sommes adressés au Recteur avec les 3 autres sections du SNUipp de l'académie pour que ces modalités soient redéfinies, en associant les stagiaires à ce travail.

Laurent Jany

Dispositifs d'aide et de prêt PE2, T1 et Listes Complémentaires

La circulaire 2003-034 du 27/02/2003 prévoit 3 dispositifs d'aide à l'installation des nouveaux fonctionnaires (AIP/PIP/CIV). On ne peut bénéficier que d'un seul des dispositifs. Retrouvez la circulaire sur le site du SNUipp 95 : **95.snuipp.fr** dans la rubrique **infos service IUFM début de carrière**. Les demandes d'aide et de prêt doivent être effectuées auprès des services sociaux de l'Inspection Académique.

Alexis Pomérat



Nouveau Kisaitou
avec son CD-ROM
en vente 30 €

à la section départementale
(23 • pour les syndiqués)
ajouter 4 • de port

Direction et fonctionnement de l'école

semaine nationale d'action : école en panne

du 29 novembre au 4 décembre 2004
à l'appel du SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNUIPP-FSU

Depuis plusieurs années, c'est le silence radio de la part du ministère de l'éducation nationale. A cette rentrée, le Ministre n'a toujours pas répondu au courrier intersyndical du 16 septembre. Mais, au quotidien, pour la direction et le fonctionnement des écoles, pour le travail des équipes enseignantes, les problèmes posés persistent voire s'amplifient.

Les trois organisations syndicales rappellent leur exigence de voir la direction et le fonctionnement des écoles améliorés dans toutes leurs dimensions, notamment par le dégagement de temps de décharges pour la direction d'école.

Elles appellent tous les enseignants des écoles à mettre en œuvre du 29 novembre au 4 décembre une semaine nationale d'action : « Direction et fonctionnement : école en panne »

Au cours de cette semaine, seules les tâches liées à la sécurité et à la santé des élèves seront effectuées. La directrice, le directeur, sera présent(e) à l'école mais n'effectuera pas le travail lié à ses fonctions. Il (elle) assurera uniquement sa mission d'enseignant(e). Les tâches administratives seront intégralement suspendues.

Le téléphone ne sera utilisé qu'en cas d'urgence. Le message suivant sera enregistré sur tous les répondeurs : « du 29 novembre au 4 décembre 2004, l'école ... fonctionne sans direction. La directrice, le directeur assure uniquement sa mission d'enseignant. Les tâches administratives sont intégralement suspendues. Le téléphone ne servira qu'en cas d'urgence. En refusant d'ouvrir sérieusement de vraies négociations, le Ministère porte l'entière responsabilité de cette situation dont vous subissez la gêne. Nous vous invitons à soutenir cette action. »

Salaires : Pour un réel rattrapage !

Les organisations syndicales unanimes refusent le carcan dans lequel le Ministre veut enfermer toute discussion salariale, après près de 5 ans sans négociation, et un recul sans précédent du pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique.

- Elles récusent, sur la forme comme sur le fond, les méthodes ministérielles tendant à présenter les personnels de la Fonction publique comme des privilégiés.
- Elles rejettent notamment une utilisation tendancieuse et fallacieuse des données salariales, travestissant l'évolution réelle du pouvoir d'achat.
- Elles exigent l'ouverture de réelles négociations pour aboutir à des mesures :
 - Prenant effet dès 2004.
 - Conduisant à des mesures de revalorisation du point d'indice.
 - Remettant à niveau le pouvoir d'achat de cette valeur du point au regard du 1er janvier 2000 soit une augmentation de 5 % à ce titre.
- Assurant un fort relèvement du minimum de rémunération.
- Anticipant sur l'inflation pour la période à venir par un calendrier de revalorisation du point d'indice.
- Engageant une réforme de la grille et des carrières sur la base des principes qui les fondent.
- Assurant rattrapage, maintien et progression du pouvoir d'achat des pensions de retraites.

En ce sens elles rejettent la proposition du Ministre d'une rencontre ce 23 novembre pour une étude technique de documents dont nous contestons la pertinence au regard de l'évolution du pouvoir d'achat, et exigent du Ministre et du gouvernement des propositions et un autre cadrage pour une réunion d'ici le 18 novembre -date du vote du budget de la Fonction publique à l'Assemblée Nationale- afin de pouvoir entrer en négociation.

Déclaration des organisations syndicales de la Fonction Publique
(CGT - CFDT - FO - UNSA - FSU - CFTC - CGC)

SNUIPP

F
S
U